



Union des Syndicats des Industries des Produits Amylacés et de leurs dérivés

66, Rue La Boétie – 75008 Paris
Tel : 01 48 78 51 00 – Fax : 01 40 16 11 32
usipa@usipa.fr – www.usipa.fr

UNE STRATEGIE NATIONALE DE LA BIOECONOMIE POUR FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DE L'AMIDONNERIE FRANCAISE

POSITION USIPA - Septembre 2017

La bioéconomie est une économie fondée sur l'utilisation du carbone renouvelable qu'il soit d'origine agricole, forestier ou algale, qu'il soit à destination alimentaire ou non alimentaire (matériaux, bases chimiques, fertilisants organiques et bioénergies variées).

La bioéconomie fait l'objet d'une stratégie nationale française et cette **priorité politique** doit se traduire par des objectifs clairs et mesurables.

I - LA PLACE DU SECTEUR AMIDONNIER DANS LA BIO ECONOMIE

La contribution de l'amidonnerie à la dynamique de la bioéconomie est à la fois ancienne et importante. On peut même dire que **l'amidonnerie est une des « industries pionnières » de la bioéconomie**. En effet, l'amidonnerie utilise des matières premières agricoles et donc renouvelables. Elle recourt traditionnellement à des procédés biologiques tels que l'hydrolyse enzymatique ou la fermentation. Les débouchés de l'amidonnerie couvrent quasiment tous les champs des débouchés de la bioéconomie (alimentation humaine, alimentation animale, matériaux, chimie du végétal, fertilisation organique, énergie). Enfin l'amidonnerie consacre une part importante de son chiffre d'affaires à la recherche et développement de nouvelles applications de haute valeur ajoutée ainsi qu'à de nouveaux procédés à faible impact environnemental.

Les amidonniers portent une **attention spéciale à l'analyse du cycle de vie de leurs produits** en particulier dans le contexte de lutte contre le changement climatique et la transition énergétique.

L'amidonnerie est aussi un acteur de l'économie circulaire du fait de ses nombreux usages qui augmentent la durée de vie du stock de carbone. En outre le secteur se distingue par une stratégie de valorisation extrême de l'ensemble de ses produits pour générer un taux de déchets très bas.

Le développement de la bioéconomie constitue un axe de développement stratégique pour l'amidonnerie. Il offre un **potentiel non négligeable de création d'emplois** à moyen et long terme à la fois dans le domaine de l'alimentation humaine et celui de la chimie du végétal.

L'alimentation humaine constitue un débouché traditionnel et majoritaire de cette économie. Mais ce **débouché alimentaire** connaît aujourd'hui une forte évolution du fait de la croissance de la population mondiale et des nouvelles attentes des consommateurs. Il est en effet marqué par une très forte innovation et constitue un vecteur important de croissance.

La bioéconomie joue un rôle prépondérant dans la **création de valeur en France** et dans le **rétablissement de la balance commerciale**, notamment grâce à l'utilisation de bioressources locales. Elle renforce nos territoires et contribue à consolider le tissu agricole et industriel local. Les bioraffineries en constituent la pierre angulaire.

II - UN PLAN D'ACTION EN PREPARATION

Le projet de plan d'action proposé par le Gouvernement porte sur les volets suivants :

- Le développement de la demande (*promotion s'appuyant sur des fonctionnalités spécifiques de produits biosourcés, création d'un label « produits biosourcés », achat public encouragé...*),
- Un appui à la R&D et à l'innovation (*entreprises, centres de recherche, pôles de compétitivité*),
- La mobilisation d'une biomasse dont une durabilité minimale puisse être garantie,
- L'articulation des usages assurée par diverses instances de gouvernance.

III - LES ATTENTES DU SECTEUR AMIDONNIER

Le secteur amidonnier attend essentiellement de la stratégie nationale bioéconomie **un relais de croissance** qui permette de créer de la valeur en France, qu'il s'agisse des marchés alimentaires ou industriels.

Au-delà du développement de la demande, le secteur amidonnier demande plus particulièrement aux pouvoirs publics :

- Un soutien renforcé au niveau du développement « préindustriel »,
- Une attention particulière au stade de la première transformation agricole sensible aux politiques publiques portant sur le climat, l'énergie, les échanges commerciaux.
- De promouvoir le modèle des bioraffineries qui s'adaptent et optimisent les usages en fonction des marchés (incitations à la création de nouvelles unités).
- De prévenir les conflits d'usage par une meilleure connaissance de l'offre et de la demande des bioressources et la prise en compte dans les schémas de mobilisation de la biomasse des différents modèles d'utilisation (dont son fractionnement et son orientation vers des usages multiples).
- Un environnement réglementaire souple qui encourage **l'organisation des acteurs au niveau territorial** pour développer la bioéconomie.